



École  
**Saint-Léon-de-  
 Westmount**  
 360, av. Clarke  
 Westmount, Qc  
 H3Z 2E6  
 514-596-5720

# Le CaméLéon

Le journal mensuel des parents qui diffuse les couleurs de l'école!

Site web de l'école : <https://st-leon-de-westmount.cssdm.gouv.qc.ca/>

Adresse courriel : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)



## Novembre 2024

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
				<b>1</b> <b>Journée pédagogique</b>
<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b> Fin de la 1 <sup>re</sup> étape
11	12	13	14	15
18	19 Diffusion du 1 <sup>er</sup> bulletin officiel dans MOZAÏK 	20	21 15 h 30 à 20 h 30 Fin de journée prévue pour les rencontres de parents	22 <b>Journée pédagogique</b>
25	26	27 18 h 30 3 <sup>e</sup> rencontre (TEAMS) du Conseil d'établissement  Groupe 501 au Salon du livre de Montréal	28 Groupe 202 au Salon du livre de Montréal	29

*Vous avez des questions, des commentaires ou vous voulez communiquer avec un membre du personnel?*

*Utilisez l'adresse courriel suivante : [stleon@csjdm.qouv.qc.ca](mailto:stleon@csjdm.qouv.qc.ca)*

*Notre secrétaire **Nicole Ste-Marie** se fera un plaisir de vous répondre ou vous orienter vers la bonne ressource.*



**À la une!**

### **Mot de la direction**

Chers parents,

On le dit à chaque année, mais c'est vraiment spécial de penser que nous sommes déjà rendus en novembre, au 1<sup>er</sup> bulletin et que l'Halloween cédera bientôt sa place aux festivités de Noël! Ouf!

L'année 2024- 2025 est aussi marquée par la maximisation de nos espaces où notre belle école compte 35 groupes et plus de 710 élèves.

Heureusement, nous pourrons (on le souhaite!) traverser l'année scolaire sans Covid19, ni travaux majeurs ni conflits de travail. La vie scolaire n'est jamais un long fleuve tranquille, mais on se souhaite une année « normale ».

Je tiens enfin à remercier tous les parents pour leur très belle collaboration avec l'équipe-école, car votre soutien est essentiel dans la réussite scolaire de tous les enfants.

Bon mois de novembre 😊

**Éric Dion**  
Directeur

**Priscilla Marrone**  
Directrice adjointe

**Ariane Labelle-Lemieux**  
Directrice adjointe

## **MERCI D'ÊTRE PONCTUEL!**

*Il est important de déposer son enfant à l'école entre 7 h 45 et 7 h **55***

*Si vous arrivez après 7 h 55, il faudra reconduire votre enfant par l'entrée principale de la rue Clarke et qu'il enregistre son retard au secrétariat.*



**La fête de l'Halloween – action**



Nous allons bientôt célébrer l'Halloween avec de multiples activités. C'est une fête **très** populaire auprès des enfants, mais pour que celle-ci se déroule à l'école dans un cadre festif et sécuritaire, nous vous demandons de respecter les consignes suivantes :

- Aucun masque, nous devons voir clairement les visages des enfants
- Pas d'objets pointus ou qui risquent de présenter un danger de blessure (exemple : épée en plastique, tridents, etc.).
- Aucun **costume gonflable** ne sera accepté pour des raisons évidentes de sécurité dans les déplacements dans les escaliers et dans l'école.
- Si votre enfant a des allergies, il est très important de le sensibiliser à la situation, car il y aura évidemment toutes sortes de bonbons qui seront consommés.
- Merci enfin de vous assurer que le costume ne fait pas la promotion de messages violents ou irrespectueux envers quiconque.

## ***Informations de base pour bien commencer l'année***

### **Adultes dans la cour d'école – information**

Prenez note que la cour d'école est exclusivement réservée aux élèves et au personnel de l'école entre 7 h 45 et 18 h. Pour des raisons élémentaires de sécurité, il est donc interdit de circuler dans la cour durant la journée. Merci de votre collaboration.

### **Des personnes qui filment de la rue - information**

Nous avons observé dernièrement plusieurs adultes qui filment les enfants et le personnel avec des téléphones cellulaires. Encore ici, il est demandé de ne *JAMAIS* filmer ou photographier les enfants ou le personnel de l'école sans avoir une permission écrite de la Direction.

### **Identification des vêtements et des objets personnels - action**

Rappel important aux parents de nos élèves : Prenez le temps d'identifier les vêtements et la boîte/sac à lunch de votre enfant en y apposant son nom et son groupe sur l'étiquette à l'intérieur. Cette opération nous permettra de gagner du temps lors des pauses de la récréation ou du midi alors que plusieurs élèves oublient certains vêtements ou boîtes à lunch dans différents endroits.

### **Le passage entre la maternelle et la 1<sup>re</sup> année**

Comme chaque année, le passage entre le préscolaire (maternelle) et la 1<sup>re</sup> année est souvent une source d'anxiété pour certains enfants. Les plus jeunes doivent faire un apprentissage accéléré des interactions avec les autres camarades et les plus vieux, notamment lors des récréations et au dîner.

- Les enfants apprennent à jouer seuls ou en groupes sans nécessairement la supervision constante d'une éducatrice.
- Des conflits se produisent et il s'agit d'une étape parfois ardue, mais nécessaire dans le développement des habiletés sociales.
- Les enfants apprennent à composer avec les inévitables conflits, parfois seuls et souvent avec le soutien de leur enseignante, d'une éducatrice, voire de la Direction.

Nous vous remercions de votre compréhension.

### **L'envoi des courriels après 18h et la fin de semaine – action**

Nous vivons une période particulière où notre vie est souvent rythmée par les constantes alarmes de toutes sortes qui résonnent sur nos téléphones cellulaires, tablettes et portables.

Les enseignantes (et le personnel scolaire) n'échappent pas à cette situation et celles-ci ont aussi une famille et une vie personnelle après l'école.

Je propose à tous les parents *de limiter l'envoi de courriels* aux enseignants et enseignantes aux journées de la semaine entre 7 h et 16 h afin de permettre de faire une distinction entre la journée de travail et les moments de repos. J'ajoute aussi l'importance de ne pas envoyer de courriel la fin de semaine. Si vous avez préparé un message pour le ou la titulaire de votre enfant, merci de programmer son envoi dans les heures normales de bureau.

Cependant, tous les parents peuvent envoyer en tout temps 24h/24h un courriel à l'adresse de l'école :

[stleon@csdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@csdm.gouv.qc.ca) . Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.

### **Rencontre de parents & 1<sup>er</sup> bulletin - information**

Les parents pourront accéder au 1<sup>er</sup> bulletin de l'année via MOZAÏK portail au plus tard le mardi 19 novembre. Très prochainement, les enseignant.e.s contacteront les parents pour établir un horaire de rencontre en présentiel **ou** par TEAMS. Le choix revient aux parents. À noter également que le jeudi 21 novembre il sera possible de faire une rencontre après l'école ou en soirée si cela est préférable pour vous.

Nous vous remercions d'avance de votre présence à cette première rencontre importante pour le succès scolaire de votre enfant.

### **Merci à nos parents bénévoles – information**

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les parents bénévoles qui s'impliquent quotidiennement à l'école, notamment à la bibliothèque, pour la photo scolaire, dans les sorties culturelles ou récréatives, au Conseil d'établissement et bien d'autres activités. Vous êtes des alliés précieux pour le climat scolaire et la réussite des élèves. 1000 fois merci!



### **C'est l'automne, vêtement & chaussures adaptés sup! - action**

Comme chaque année, la neige et la pluie seront au rendez-vous en novembre. Nous entrons dans une période de l'année où la vigilance le matin est importante, car les enfants doivent arriver bien habillés à l'école selon la situation :

Votre enfant doit avoir :

- Un bon manteau chaud
- Un chapeau ou une tuque selon la météo
- Un foulard ou préférablement un cache-cou
- Des gants ou des mitaines selon la météo
- Des souliers d'automne ou des bottes de pluie. Il faut éviter les souliers trop légers qui deviennent mouillés rapidement. Les bottes ne sont pas, *a priori*, obligatoires à moins d'une chute de neige qui demeure au sol.

Les pantalons de neige ne sont pas encore obligatoires, mais nous laissons à la discrétion des parents le soin de juger la situation le matin avant l'arrivée des grands froids de l'hiver.

### **Saviez-vous que ? À propos des voyages de plusieurs semaines – information**

Si vous décidez de voyager avec votre enfant pour 20 jours ouvrables, LE CSSDM exige que l'inscription de votre enfant soit annulée. Cela signifie que vous devrez procéder à une réinscription de celui-ci. Il faut donc comprendre ici que si le groupe de l'enfant est au maximum et que d'autres inscriptions sont faites entretemps, il est possible qu'un enfant ne soit pas réinscrit dans le groupe où il était avant son départ. De toute façon et pour des raisons évidentes, nous déconseillons très fortement des absences de longue durée, car elles ne peuvent que nuire au succès scolaire d'un enfant, et ce, peu importe son âge.

### **Conseil d'établissement de l'école – information**

La prochaine rencontre du Conseil d'établissement aura lieu par TEAMS le mercredi 27 novembre à 18 h 30. Les personnes qui aimeraient assister à la rencontre n'ont qu'à signifier leur intérêt auprès de la présidente, Mme Delphine Léouffre à l'adresse suivante : [stleon@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:stleon@cssdm.gouv.qc.ca)



## **Service de garde – information**



**Courriel du service de garde :** [Stleon.sdg@cssdm.gouv.qc.ca](mailto:Stleon.sdg@cssdm.gouv.qc.ca)

**Application Hop Hop :** Si vous désirez que votre enfant soit prêt à votre arrivée, il existe une application Hop Hop qui peut vous aider. Au coût de 21 \$ par année, vous pourrez configurer votre application et profiter de ce service tout au long de l'année. C'est un plus pour l'hiver. Voici le lien pour votre information : <http://www.hophop.ca>

Nous vous invitons à vous inscrire dès maintenant. Vous pouvez créer votre compte en accédant à la page web suivante : [www.hophop.ca/inscription](http://www.hophop.ca/inscription)

Pour toute information sur le SDG : Formulaires, planification hebdomadaire des éducateurs, les tarifs des frais du service du diner ou service de garde après l'école, réglementation, journée pédagogique, veuillez svp consulter le padlet à l'adresse suivante : <https://padlet.com/barbuc/Bookmarks>  
Merci pour votre précieuse collaboration 😊

**Aïmaa Dribki, technicienne**

### **Les contenus en orientation scolaire et professionnelle Communication aux parents**

Les contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) sont des apprentissages obligatoires portant sur des thèmes ou des concepts clés en orientation, sélectionnés pour répondre à une partie des besoins généraux des élèves du troisième cycle du primaire et aux deux cycles du secondaire. Ils ont pour objectif d'outiller les élèves dans leur réflexion sur eux-mêmes et sur le rôle qu'ils ont à jouer dans la préparation de leur avenir.

Le ministère de l'Éducation a produit deux nouveaux feuillets d'information pour les parents, dont un pour le primaire et un pour le secondaire. Ces documents ont comme objectif d'informer les parents sur les apprentissages que feront leurs enfants dans le cadre des COSP durant l'année scolaire. Ils proposent aussi des pistes pour soutenir leurs enfants dans leurs réflexions.

Comme parents, vous jouez un rôle d'accompagnement primordial dans l'orientation scolaire et professionnelle de votre enfant. Pour obtenir plus d'information sur les COSP, consulter le site du Ministère de l'éducation : [Orientation scolaire et professionnelle](#)



CONTENUS EN ORIENTATION SCOLAIRE  
ET PROFESSIONNELLE

## FEUILLET À L'INTENTION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE 5<sup>e</sup> ET DE 6<sup>e</sup> ANNÉE DU PRIMAIRE

Depuis 2017, des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) sont offerts dans toutes les écoles aux élèves de la 5<sup>e</sup> année du primaire à la 5<sup>e</sup> année du secondaire. Ces contenus obligatoires, définis par le ministère de l'Éducation, ont pour but d'outiller graduellement les élèves dans leur réflexion sur leurs choix scolaires et professionnels en plus de favoriser une préparation aux différentes transitions qu'ils vivront. Les COSP sont complémentaires à d'autres moyens mis en œuvre dans les écoles, notamment aux services professionnels offerts par les conseillères et conseillers d'orientation.

Les contenus à couvrir pour chaque cycle sont répartis dans un continuum de manière à répondre aux besoins des élèves au fur et à mesure de leur développement. Ils ont été établis sans qu'une nouvelle matière soit créée et ne sont pas évalués. C'est donc à travers les différentes matières déjà enseignées que les élèves peuvent vivre les activités d'apprentissage liées aux COSP.

Les COSP incitent les élèves à s'engager dans la préparation de leur avenir de façon graduelle dès la 5<sup>e</sup> année du primaire, favorisant ainsi leur motivation, leur persévérance et leur réussite scolaires.

***Nous vous souhaitons un très beau et coloré mois de novembre***